

Rejoignez la liste du syndicat



Le 10 décembre prochain, des élections vont avoir lieu au sein de Telemaque- The Call Machine. Plus que jamais, il sera important pour les salarié-es de voter et de présenter des listes syndicales permettant non seulement de protéger les travailleurs-ses mais aussi de faire appliquer leurs droits et surtout d'en acquérir de nouveaux. En effet, les récentes modifications du code du travail ont profondément modifier les règles de dialogue social en faveur du patronat permettant par exemple aux. Désormais les entreprises seront en capacité de proposer et faire signer des accords moins protecteurs que le code du travail ou la convention collective.

Le nouveau Comité Social et Economique (instance représentative du personnel réunissant le Comité d'entreprise, les délégué-es du personnel et le CHSCT) sera donc un des seuls remparts pour être offensif. Il est à notre sens urgent de se donner les moyens de changer les choses au sein de notre entreprise. Il faudra pour nous améliorer les conditions de travail, la rémunération, la formation professionnelle... de toutes et tous.

Pour cela nous proposons aux salarié-es de rejoindre notre syndicat afin de constituer un collectif 100% aux services des salarié-es. En rejoignant la liste du syndicat **SUD** vous rejoignez aussi le second syndicat du groupe Penelope dont fait partie Telemaque. Pour faire entendre la voix des salarié-es et les revendications ce n'est pas qu'un détail car ensemble nous pourrons faire bouger les choses en tapant en haut... là où les choses se décident ! **SUD** est aussi représentatif depuis peu au sein de la convention collective...

Il faut à présent que quelques salarié-es de Telemaque se portent candidat-es sur les listes du syndicat **SUD**. Ils / elles auront le statut de "salarié-e protégé-e" ce qui leur permettra d'agir en toute liberté dans le seul et unique intérêt de tous les salarié-es !

Alors présentez-vous avec SUD pour ne plus être seul-e face à vos interrogations et faisons évoluer ensemble vos droits !

Candidat-e : et si c'était vous ?

Bon nombre d'entre vous se diront qu'ils n'ont pas les connaissances en droit du travail ou encore qu'ils n'ont pas le temps pour être élu-e. Pourtant, pour le syndicat **SUD**, chaque salarié-e devrait être en capacité de s'approprier et de pouvoir contrôler la politique économique et sociale de son entreprise et participer aux réunions. En effet pour nous, il n'y a pas d'un côté ceux qui savent et de l'autre, ceux qui subissent en ne donnant, qu'une fois tous les 4 ans, leur opinion via un vote. C'est dans ce sens que nous sollicitons l'ensemble du personnel (et pas seulement nos adhérents) afin de se présenter sur nos listes. Par la suite, notre syndicat consultera régulièrement le personnel afin de permettre à tous et toutes de s'exprimer.



De plus, pour remplir leur mission de défenseur des intérêts des salarié-es nous rappelons que les élu-es disposent d'heures de délégation afin de remplir leur mission auprès de leurs collègues... Nous rappelons ci-dessous ce qu'inclut le fait d'être sur notre liste. Alors non, il n'y pas de profil type pour se présenter à une élection. La seule chose qui compte c'est la volonté de défendre l'intérêt des salarié-es et leurs acquis et la volonté de remettre en cause la politique anti-sociale de la direction.

SUD c'est quoi ?

Solidaires : Car c'est ensemble que nous réussissons à faire bouger la société, à recréer un lien social entre tou-tes les salarié-es ; ce lien, qui a tendance à se morceler au profit d'un individualisme forcené. Nous défendons les intérêts collectifs des salarié-es (salaires, conditions de travail, évolution de carrière etc...), mais aussi individuels face à la multitude d'injustices et de sanctions que nous rencontrons chaque jour. C'est dans ce sens que nous sommes membres de Solidaires (Union Syndicale regroupant notamment, tous les syndicats **SUD**).

Unitaires : Parce que l'unité est l'outil essentiel de l'action. Elle permet de créer une dynamique, ainsi qu'un rapport de force afin de donner du poids aux revendications des salarié-es. Cette identité d'intérêt n'exclue pas les différences d'idées entre les personnes ou syndicats. D'ailleurs nous préférons toujours être clairs sur nos divergences afin de mieux réussir l'unité. La force d'un mouvement ne vient certainement pas des divisions syndicales.

Démocratiques : Car c'est à partir des idées de chacun et chacune, suscitées lors de débats, qu'émergent les projets collectifs et les revendications. **SUD** ne fait pas "à la place des salarié-es", mais nous construisons avec les salarié-es. Chaque salarié-e doit être l'acteur de l'amélioration de ses conditions de vie.

Rejoindre la liste SUD, c'est aussi :

- **Avoir une protection contre les licenciements.**
- **Avoir droit à une formation régulière en droit du travail...**
- **Avoir un accompagnement dans son rôle d'élu-e.**
- **Avoir un espace de débat et d'information via un collectif unique réunissant tous les centres d'appels (**SUD** est premier syndicat à Conduent, Teleperformance, Coriolis...) et le second sur le groupe penelope.**